

LES HANDICAPES PARMIS LES SPECTATEURS DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

Michel BORDIER

Ingénieur conseil diplômé ESTP

Aménagements pour personnes d mobilité réduite

21, rue de la Varenne - 94100 Saint-Maur

Tél. : (1) 42.83.04.76

Il n'est pas indispensable de pratiquer un sport pour l'apprécier. Pour les handicapés, la possibilité de s'exprimer en compétition est une réalité. Celui-ci joue au tennis sur court ou sur table, celle-là pratique l'escrime, des équipes s'affrontent au basket-ball ou au hand-ball, ils sont présents sur la neige et la glace. Ceci n'est pas une énumération complète. Mon propos concerne tous ceux, plus nombreux que les pratiquants, qui souhaitent vivre l'événement, match, tournoi, épreuves de toutes sortes, en direct, sur place. Ce qui est indiscutablement possible.

Nous avons, en France, des textes qui prévoient cette présence. Ils ne sont pas toujours respectés avec enthousiasme et je ne cesse de rappeler que, payant son entrée ou bénéficiant de réduction ou de gratuité, un handicapé est pour les organisateurs avant tout un client.

Nos textes ont une disposition qui prête trop souvent à une interprétation restrictive : quand une installation, salle de spectacle, stade ou autre est conçue pour plus de mille places, le nombre de places pour handicapés (à mobilité réduite, c'est-à-dire à la limite en fauteuils roulants) est fixé par un arrêté municipal sans pouvoir être inférieur à vingt-et-un. On nous critique gentiment sur nos 36 000 communes, mais il est essentiel que ce soit la municipalité qui fixe le nombre pour une raison claire. Un conseil municipal, aidé s'il le faut par une large consultation, connaît mieux que quiconque le nombre de personnes handicapées vivant sur son territoire et celui des environs de sa commune, les associations de diverses victimes de handicapés complétant l'enquête en sachant le nombre, approximatif, d'amateurs.

J'ai pu ainsi obtenir des arrêtés concluant à la nécessité de prévoir seulement vingt-et-une places ici, ailleurs vingt-cinq, là encore trente. Je sais des communes oh, pour des raisons locales telles que la présence d'établissements de séjour ou de travail, le nombre est bien plus élevé.

De là à dire qu'un handicapé moteur doit pouvoir occuper n'importe quelle place part d'un bon sentiment avec un risque d'échec. En mettant partout, notamment entre les rangées de gradins, les largeurs nécessaires de circulation, de position et d'évolution, on arrive à des surfaces, et des volumes sous couvertures, tels que le coût de l'établissement amène une valeur des prix d'entrée qui rend les clients rares et mène tout droit à la fermeture.

Il existe, sous condition de transmission assurée, des moyens de dernier recours pour profiter de ces événements et beaucoup de personnes, valides ou non, s'en contentent faute de mieux.

La télévision choisit pour nous les images et donne des commentaires qui sont normalement orientés dans le sens qui convient au commentateur. Même s'il y a une adaptation, sous-titrage ou traduction en langage gestuel normalement décalé et pas toujours fidèle, les malentendants ne sont pas bien gâtés.

Pour les mal-voyants, ils ont le commentaire de la télévision ou celui, continu ou haché menu, des postes de radio.

La perfection est loin d'être atteinte pour les personnes valides, alors pour les autres, ce ne peut pas être mieux.

Nous venons d'avoir, en février 1992, un champ pas seulement d'expérience, mais de réalisations extraordinaires avec les Jeux olympiques d'hiver. Par la volonté des présidents du comité d'organisation, des handicapés doivent être présents partout, sans aucune exception, tant pendant les Jeux qu'après les Jeux. J'ai eu l'honneur d'être consultant.

Les installations fixes sont quatre halles de glace pour la pratique du patinage, hockey, curling, vitesse en circuit court avec utilisation possible de l'aire et du volume pour bien d'autres activités, spectacles et attractions à Courchevel, Méribel, Pralognan et Albertville. L'ensemble construit pour les courses sur anneau de vitesse devient un stade.

Les installations foraines, en plein air, ont été étudiées pour tous, y compris bien sûr le stade des cérémonies.

Les centres de presse télévisée, parlée, écrite étaient, et sont restés, accessibles et aménagés, logements compris.

Les villages olympiques, en hôtellerie ou villages de vacances, respectent les textes dits « en faveur des handicapés ». J'ajoute « en faveur de leurs propriétaires et des résidents valides ».

Je donnerai une idée des personnes, les moyens accompagnant, mises à contribution pour réussir.

Les handicapés ont besoin d'une attention qui dépasse celle des valides cardiaques ou asthmatiques. Avec l'aide de médecins et de leurs assistants, conscience a été prise des mesures spécifiques pour tenir compte de l'altitude, du froid, des locaux sanitaires indispensables.

Les handicapés ont besoin d'aides. On ne roule pas aisément, même en deux roues », sur de la neige qui va de la consistance molle à la dureté de la glace. Nous avons aidé à la mise au point de patins adaptables à tous fauteuils roulants, protégée par un brevet. L'inventeur est en fauteuil roulant.

Nos envoyés dans le monde ont été séduits par les housses qui permettent aux soldats norvégiens de passer des nuits à la belle étoile près du pôle nord : on s'y enfouit et un dispositif avec une pile de moyenne puissance permet durant six heures d'aspirer de l'air frais, de le chauffer, de le pousser par ventilation à l'intérieur de la housse à environ 20 degrés Celsius avec un tube souple pour le rejet à l'extérieur. Le froid est vaincu, avec une pile chaque six heures.

Nous avons quelques réserves d'accessoires pour dépanner les fauteuils manuels ou en prêter en cas d'ennui sérieux.

Les associations de handicapés, sous forme de quelques réunions d'information et surtout d'échanges et enquêtes, ont apporté un concours sérieux et efficace avec l'aide enthousiaste du conseil général de la Savoie.

La mesure la plus vaste a été le recrutement et l'entraînement de 125 volontaires, jeunes issus pour la plupart de mouvements de scoutisme, formés par des moniteurs de centres de rééducation et des personnes déjà compétentes, en équipes encadrées par la Croix rouge. Leur but : savoir aider sans risques les personnes

en fauteuils roulants, assister toute personne à la démarche malaisée, accompagner un aveugle et répondre à bien des appels. Durée de la préparation : deux ans.

La Direction des Equipements a suivi nos demandes sans faillir et le Comité d'organisation nous a beaucoup aidés pour aller au plus près avec les mini-bus spéciaux, emprunter des passages normalement réservés aux athlètes, journalistes, officiels, obtenir les moyens de transport, les sanitaires, les cabines téléphoniques utiles.

Nous n'avons pas révolutionné la vallée de la Tarentaise ni le vaste site des Saisies ni les stations thermales de Brides-les-Bains ou la Léchère, mais fait le nécessaire avec un succès suffisant pour que nous soyons satisfaits.

Des leçons sont à tirer de cette expérience. Les conditions de climat, de la montagne avec ses pentes et la neige, de l'altitude, de la foule, ont été surmontées.

Nous avons, autant que nous l'avons pu, dispersé en « petits paquets » les personnes en fauteuils roulants pour éviter de les cantonner dans un parc. Pour les Jeux, nous avons dû, en raison surtout de la foule, demander la présence d'accompagnateurs familiers. La présence de fauteuils roulants est passée à peu près inaperçue, ce qui est un succès d'intégration.

Nous avons placé les aveugles et malvoyants de façon à ce qu'ils profitent au mieux de l'ambiance, des bruits et des sons les plus intéressants : accélération des patineurs de vitesse, encouragements à la pierre pour le curling, au-dessus du vitrage de sécurité pour le hockey par exemple.

Nous avons vérifié que les sourds et malentendants aient une bonne vue de tout affichage et que les cheminements soient suréquipés en indications et pictogrammes internationalement connus.

Ils sont venus nos amis handicapés, et c'est à eux, qui nous ont fait confiance, que nous devons des remerciements.

Nous avons eu bien des critiques, des utiles et des moins justifiées.

Vous en faites trop. Vous n'en faites pas assez. Pourquoi écartez-vous les fauteuils électriques ? Toutes les épreuves doivent avoir en télévision une traduction en langage gestuel. Vous gênez les caméras et ça concerne plus de monde que vos quelques fauteuils. Les lois ne s'appliquent pas en montagne car les rues sont en pente. » J'en passe.

Pour nous, les problèmes à résoudre pour une salle de cinéma, un vélodrome, un parc sportif, un champ de courses, un stade sont ramenés à leur simplicité. On doit, et on peut de façon certaine, accueillir partout des handicapés qui veulent assister comme tout le monde à une manifestation sportive.